

N°12
AVRIL 2012

Dormans info

magazine

Le Conseil Général

sécurise

l'intersection de TRY



Dormans info magazine

Sommaire

- 3 LE MOT DU MAIRE
OUVERTURE DES BOULANGERIES
- 4 VOIRIE
- 5 TRAVAUX
- 6 URBANISME
- 7 TRANSPORTS PUBLICS
- 8-9 SERVICES
- 10 à 15 BRÈVES
- 16-17 SOUVENIR FRANÇAIS
MÉMORIAL 14-18
- 18 à 22 HISTOIRE LOCALE
- 23 ÉLECTIONS
ÉTAT-CIVIL
- 24 AGENDA

dormans.fr

toujours plus de rubriques

infos pratiques

associations

loisirs

agenda

actualité

LE MOT DU MAIRE



Christian BRUYEN
Maire de Dormans
Vice-Président
du Conseil Général

Depuis 11 ans, entouré d'équipes mobilisées, je m'investis pour contribuer à porter Dormans vers un avenir prometteur et je veux d'abord saluer l'adhésion des membres du Conseil Municipal et leur participation assidue aux nombreux travaux mis en oeuvre.

Nous essayons de gérer le quotidien, à l'écoute des attentes et besoins de nos concitoyens. Cela d'une part avec le concours de l'ensemble de nos services, mobilisés au profit des dormanistes et accomplissant leurs missions avec constance, d'autre part en partenariat avec tout le tissu associatif, dont il faut souligner l'engagement permanent.

Et nous nous efforçons également d'anticiper sans cesse sur les évolutions sociales et techniques, pour doter notre commune d'équipements toujours mieux adaptés à l'ensemble des problématiques qui se posent dans ce bassin de vie.

Ce début de XXI^{ème} siècle est passé à une vitesse vertigineuse et si l'on peut mesurer le chemin parcouru depuis 2001, de grands dossiers nous attendent encore, notamment porteurs d'emplois, pour continuer de redessiner Dormans.

C'est donc avec détermination que nous entendons aborder les prochaines années, fort d'un Conseil Municipal soudé, représentant toutes les composantes de notre collectivité, à même ainsi de prendre les bonnes décisions, sans démesure ni démagogie, mais toujours dans le sens de l'intérêt général.

C'est de cette façon que nous renforcerons encore le dynamisme d'une commune, qui mérite que l'on se consacre avec passion et énergie à en améliorer le rayonnement.

OUVERTURE DES BOULANGERIES

Courant mars, un défaut d'anticipation a fait que Dormans s'est trouvé sans boulangerie durant une journée. C'est un changement d'exploitant qui a amené cette petite désorganisation ponctuelle, qui aura au moins permis de mettre en évidence tout l'intérêt de ces commerces de proximité.

Rassurons-nous, cette expérience a immédiatement amené nos boulangers à se concerter, pour convenir de tout mettre en oeuvre afin que ce type d'incident ne se reproduise pas. Ils ont à coeur d'apporter un service optimisé à leurs clients, malgré les évidentes contraintes que cela peut faire peser sur leur vie privée.



SÉCURISATION DE LA RD3

C'est en présence de nombreux élus du secteur, et notamment de Françoise FÉRAT, Sénateur de la Marne, que le président du Conseil Général, René-Paul SAVARY, est venu inaugurer le giratoire de Try. Ces travaux font partie d'un programme complet de sécurisation de la RD3 jusqu'Épernay. On évoque par ailleurs des aménagements à Courthiézy, Bouquigny, Mareuil-le-Port et Mardeuil, sans compter l'enlèvement d'arbres en bord de chaussée, la pose de barrières de sécurité, le renforcement de la signalisation routière et des interventions plus spécifiques à hauteur d'Oeuilly ou Boursault.

Si le dispositif est aujourd'hui ouvert à la circulation, il reste à régler le problème de l'éclairage public en approche de l'ouvrage, sachant par ailleurs que la vitesse en venant de Verneuil a été réduite, du fait de la présence de l'aire des gens du voyage, de la discothèque et des ponts de Marne et SNCF qui ont fortement contraint le profil de la route de ce côté.

Soulignons la présence d'une amorce de voie qui permettra ultérieurement la desserte de la zone d'activité économique et désengorgera le carrefour de la Gendarmerie, désenclavant ainsi les entreprises présentes ou à venir dans cette zone.

Si les travaux du Conseil Général ont commencé à cet endroit, c'est que les statistiques de l'Etat en faisaient le point le plus accidentogène de ce tronçon de RD3 menant à Épernay.

Comme chacun le sait, le risque zéro n'existant pas, il faut en appeler à la raison d'une part et à la vigilance d'autre part, pour garantir une sécurité maximum à tous les usagers de ce giratoire.



Daniel LEMAIRE, René-Paul SAVARY, Françoise FÉRAT, Frédéric CHARPENTIER et Christian BRUYEN

NOUVEAUX MÂTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



À l'automne, la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne a remplacé des mâts d'éclairage public dans le lotissement des Quartiers. Une première tranche de travaux qui s'imposait du fait d'une vétusté des mâts d'origine entraînant des pannes trop récurrentes.

Pour éviter d'avoir à créer de nouveaux massifs d'ancrage, de modifier le réseau électrique et face aussi à la contrainte que constituaient quelques arbres, il a été décidé de ne pas mettre le même type de matériel qu'habituellement, pour conserver une implantation strictement identique à la précédente.

Un choix également de bon sens sur le plan budgétaire et qui a permis de changer 22 mâts complets.

MAISON DE SANTÉ... C'EST PARTI !

Le projet de maison de santé pluridisciplinaire vient de franchir une nouvelle étape avec la récente création par la Communauté de Communes des parkings extérieurs.

Les travaux sur la bâtisse elle-même débutent également, avec diverses entreprises, notamment au niveau du gros oeuvre, de la charpente, de la plomberie et de l'escalier extérieur de secours à créer.



Sur le plan administratif, la bonne nouvelle nous vient de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui reconnaît officiellement Dormans comme « *bourg prioritaire de santé* ».

Une labellisation qui constituera un atout majeur pour le fonctionnement ultérieur de cette maison de santé.

A noter que nous sommes encore en attente de quelques subventions pour la construction, mais que d'ores et déjà, le Conseil Général et l'Etat ont fait part de leur engagement.

TAUX D'IMPOSITION STABLES EN 2012

Dans un contexte économique difficile et malgré les contraintes budgétaires qui s'accumulent sur les collectivités, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Cela étant et tout en restant également très vigilants sur l'endettement, nous allons tout de même concrétiser le projet de maison de santé, car c'est celui qui nous semble être le plus prioritaire.

Même si Dormans doit supporter des charges liées à son caractère de bourg centre, rappelons que la taxe d'habitation y est l'une des plus basses du territoire qui nous entoure.

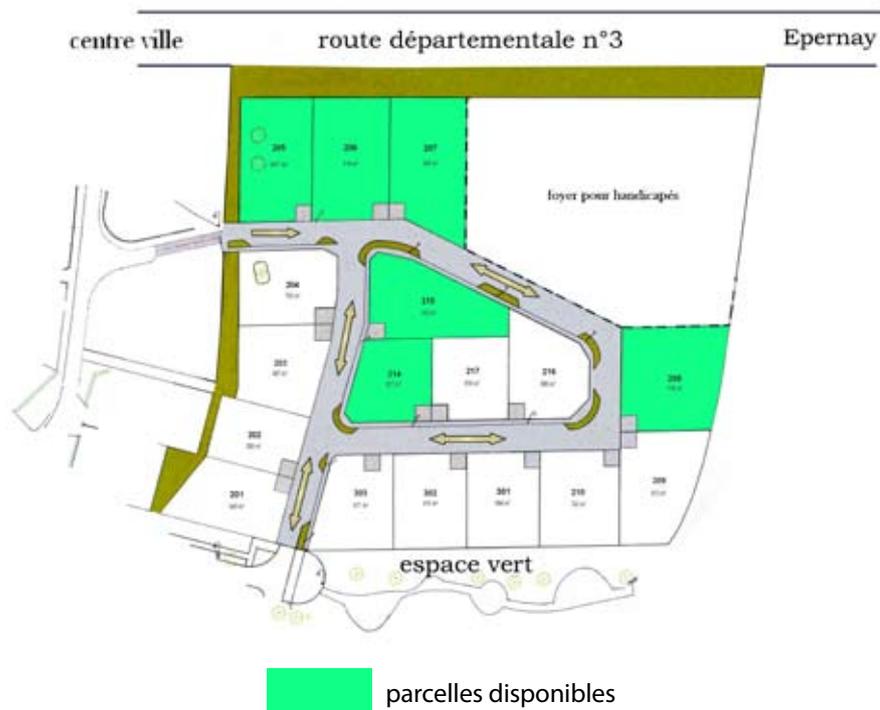
LOTISSEMENT DES QUARTIERS

Des maisons d'habitation en cours de construction témoignent de l'intérêt porté à ce lotissement, qui constitue la dernière phase d'extension urbaine de ce côté de Dormans.

Il est en effet prévu de conserver une zone verte (agricole et viticole) en approche de Vassieux, pour que ce hameau conserve son identité propre.

Le projet de foyer pour adultes handicapés est également en train de voir le jour avec le début de la phase travaux.

Sachez que quelques parcelles sont encore disponibles. Contactez la mairie pour plus de renseignements : 03.26.58.21.45.



LOTISSEMENT DES CÈDRES



Ce projet est totalement porté par le Toit Champenois qui estime pouvoir livrer ses 8 logements locatifs pour l'automne 2012.

Les travaux vont donc bon train et sont également complétés par des constructions privées.

Le programme du Toit Champenois intègre en effet 9 parcelles en accession à la propriété et certaines sont encore en vente.

Pour tous renseignements, contactez le Toit Champenois : 03.26.53.39.60 ou 06.16.17.70.79

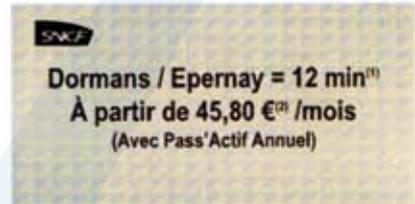
TER ET LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE VOUS INFORMENT !

Gare de DORMANS

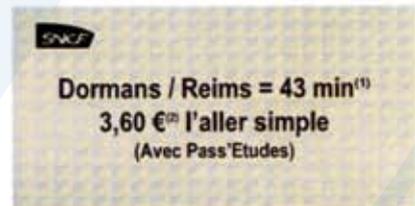
Des tarifs adaptés à tous vos déplacements



Salariés :
Pass'Actif*
(75 % de réduction
auxquels peut s'ajouter la prime transport **)



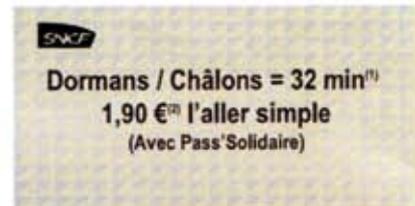
Etudiants :
Pass'Etudes*
ou Libre Etudes*



Pour tous !
**Pass'Champagne-Ardenne
Liberté***
(jusqu'à 50 % de réduction)



Pour tous !
Pass'Solidaire*
(80 % de réduction pour les membres du foyer
fiscal - Tarif soumis à condition de ressources)



⁽¹⁾ Meilleurs temps de parcours au 01/01/11
⁽²⁾ Prix en vigueur au 01/01/11.

PLUS D'INFORMATIONS

AUX GUICHETS DES GARES
Nos vendeurs sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

PAR TELEPHONE
CONTACTER
CHAMPAGNE-ARDENNE
0 891 671 008*

SUR INTERNET
www.ter-sncf.com/champagne_ardenne
Créer votre espace personnel pour accéder à toute une gamme de services sur mesure.



Trouvez votre itinéraire
grâce au portail d'information multimodale VITICI !



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le 9 novembre dernier, Familles Rurales-Centre social était heureux de présenter à tous ses partenaires son nouvel équipement : le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Un dispositif très attendu par les assistantes maternelles du secteur ainsi que par les parents.

Nombreuses étaient les personnes intéressées à s'être déplacées pour l'occasion.

M. Jacques CHARPIÉ, Président de l'association, a tout d'abord remercié l'ensemble des participants et des personnalités présentes. Il s'est dit également très heureux du lancement de cette nouvelle activité qui déjà remporte un réel succès.

M. Christian BRUYEN, Maire de Dormans, a souligné combien cette nouvelle activité représentait l'aboutissement d'un partenariat efficace entre la CAF, la PMI du secteur d'Épernay, l'Association Familles Rurales et la Municipalité.



Jacques CHARPIÉ



Aurélie MALAISÉ, animatrice, a rappelé les missions du relais, dont le but est de fournir un lieu de services, d'information et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Fabienne LURASCHI et Annick CUEHO, assistantes maternelles, ont également pris la parole et ont insisté sur l'importance de ce lieu dans l'exercice de leur profession.

Le mot de la fin revint aux responsables de la fédération marnaise Familles Rurales soulignant qu'avec cette inauguration, Dormans possédait le premier relais assistantes maternelles des Familles Rurales.

Les ateliers d'éveil sont ouverts les mardis et vendredis de 9h00 à 11h00. L'animatrice reçoit également, avec ou sans rendez-vous, du mardi au samedi matin dans les locaux du centre social :

Baby Ram de Dormans
3 rue du Général Leclerc
51700 DORMANS
Tél : 03.26.58.80.37

UNE HALTE RÉPIT ALZHEIMER



Familles Rurales de Dormans a ouvert en janvier une halte répit, destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentée. Elle a pour but de soulager un peu les aidants familiaux et d'offrir aux malades diverses activités un après-midi par semaine.

Ce dispositif est animé par des bénévoles formés par la coordinatrice, Marie-Louise TONON et avec l'appui du Docteur BOUCHER, ancien gériatre de l'hôpital d'Épernay. Les activités favorisent le lien social et peuvent aider à retarder l'évolution de la maladie : promenades, jeux de société, exercices sollicitant la mémoire, ainsi que lecture, chant, peinture, activités manuelles ou encore préparation du goûter ponctuent ces après-midis.

La halte est ouverte tous les mardis de 14h30 à 17h30 et une participation de 5€ par après-midi est demandée.

Monique DUJARIER

INAUGURATION DU PÔLE CARITATIF

Depuis leur création par Gérard NIGER, les Restos du Coeur et la Banque Alimentaire ont occupé bien des endroits dans notre commune et toujours à titre provisoire.



Restos du Coeur - Banque Alimentaire

Au vu de l'importance de ce service vers les plus démunis, il a été décidé de transformer les anciens locaux de Familles Rurales, pour faciliter le lourd travail de nos bénévoles... Une quinzaine de personnes sous la responsabilité locale de Jean-François LE GUEN et de son adjoint Richard OLIVIERI.



Secours Catholique

L'espace ainsi créé accueille non seulement ce qui à trait au secours alimentaire, mais également nos fidèles bénévoles du Secours Catholique (notamment Mmes Maryse HUTTINOT, Ginette LAHEMADE, Jeannine LORIOT et Yvette PIGETTE) qui gèrent les secours vestimentaires.

Un grand merci à ces équipes, reposant exclusivement sur le bénévolat, qui conduisent une action solidaire fort louable et avec un apport financier extrêmement réduit de la part de la collectivité, sous forme de subventions.

NOUVEL ESPACE POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié vient d'intégrer ses nouveaux locaux. En fait, il s'agit de son premier véritable espace dédié, car jusque là, nos seniors se réunissaient dans une salle qui n'avait pas vocation à les accueillir sur le long terme.

Lors de l'inauguration, le maire remercia les membres du club et en particulier la présidente, pour leur patience et le caractère toujours très raisonnable de leurs sollicitations.



Soucieuse d'offrir à cette association un espace adapté à ses diverses activités, la municipalité envisage à terme l'aménagement du petit jardin attenant, pour pouvoir profiter du soleil lorsque la météo le permet.



Le député Philippe MARTIN, présent pour l'occasion, insista sur l'utilité de ces associations qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées et jouent un rôle essentiel pour la santé, en encourageant les seniors à conserver des liens sociaux et des activités ludiques et conviviales.

La présidente, Mme Micheline MILLEQUANT, se déclara très satisfaite du travail réalisé. Les aménagements sont fonctionnels et selon elle suffisants pour passer d'agréables moments ensemble. A ce propos, ceux qui souhaitent quelques renseignements complémentaires peuvent contacter Mme Micheline MILLEQUANT au 03.26.51.90.69.

DROITS DE PLANTATION

Une décision européenne pourrait conduire à ce que les droits de plantation de la vigne soient totalement libéralisés à partir du 1^{er} janvier 2016.

Cela remettrait totalement en cause le mode d'organisation des appellations viticoles françaises qui a pourtant fait ses preuves jusqu'ici. Les conséquences seraient extrêmement dommageables pour notre territoire (augmentation de la production et déséquilibre des marchés, chute des prix entraînant une perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, etc...).

Le Conseil Municipal a été l'un des premiers, en décembre dernier, à formuler un voeu adopté à l'unanimité, pour dire son opposition à la libéralisation des droits de plantation.

Nous entendons ainsi soutenir l'action de l'interprofession, qui ne ménage pas ses efforts, pour faire entendre sa voix et faire en sorte que l'équilibre actuel ne soit pas mis en péril par un regard technocratique de la situation.

Espérons que la mobilisation générale qui se fait jour convaincra la Commission Européenne de revenir sur sa décision, pour que cet outil de régulation économique puisse perdurer.



JARDINS FAMILIAUX

Projetant de mettre en oeuvre une action solidaire, susceptible également de créer du lien social, Mme Valérie LITOUX avait fait appel aux bonnes volontés dans un bulletin précédent.

Avec le printemps, celle-ci ne baisse pas les bras et bien au contraire relance cette idée généreuse. C'est bien volontiers que nous contribuons à promouvoir son projet, l'assurant de notre soutien dans son entreprise.

Chers amis,

Je vous avais fait part l'an dernier de mon projet. Actuellement, il devient urgent de trouver un terrain pour que ce projet de « jardins familiaux » se réalise. Cela peut être sur Dormans ou une commune avoisinante. Mais avant tout, pour que l'association se crée, j'ai besoin de connaître qui serait intéressé pour faire un potager.

Celui-ci serait cultivé dans un total respect de la nature (culture, engrais et traitements biologiques, compost et récupération d'eau de pluie, ...), et dans un esprit de solidarité, de partage et de convivialité. Chacun aurait sa petite parcelle.

Je recherche aussi des personnes bénévoles qui pourraient m'aider à faire redécouvrir, au travers de ce jardin, les légumes anciens. Une production qui pourrait bénéficier aux personnes en difficulté grâce au dépôt au presbytère, rue des Grands Remparts. Une petite contribution financière serait demandée aux adhérents, afin de couvrir certains frais.

Des personnes âgées m'ont déjà confié leur jardin, trois foyers ont pu en bénéficier et il reste encore un terrain disponible à Bouquigny chez un particulier.

A vous, jeunes et moins jeunes, avec ou sans expérience de vous lancer dans cette belle aventure. Ensemble, nous pouvons réussir. Pour tous renseignements, contactez-moi au 06.17.55.02.24.

De tout coeur, je vous remercie par avance.

Valérie LITOUX, Dormaniste





COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le comité de fleurissement de Dormans et ses hameaux organisait son premier rendez-vous annuel les 15 et 16 octobre 2011. De nombreux visiteurs sont venus découvrir un grand choix de plantes, de fleurs de Toussaint, de bulbes, ainsi que les livres de la bibliothèque de Dormans consacrés au jardinage.



M. Comandini exposait ses photos de fleurs, et « les jardiniers de France » renseignaient les passionnés de nature. Pour le plaisir des gourmands, le verger conservatoire offrait ses pommes à la dégustation.



La Ligue pour la Protection des Oiseaux associée au projet de développement durable du parc du château confectionnait des nichoirs avec les plus jeunes.

Ce printemps, les plantations de myosotis, de pâquerettes, de narcisses et de tulipes accompagnent les premiers rayons du soleil. Pour cette année, 36 géraniums vivaces, 1000 muscaris, 200 perce-neiges et 1000 crocus viennent compléter la plantation d'arbustes du gymnase pour réaliser un massif respectueux des critères du développement durable.

N'hésitez pas à venir rejoindre les membres du comité de Fleurissement de Dormans et ses hameaux.
Contactez Fabrice RIME au 06.11.85.07.64.

ASSOCIATION FONCIÈRE DE DORMANS

L'Association Foncière a pour mission d'entretenir les nombreux chemins dont elle est propriétaire et de réaliser des ouvrages de protection afin de canaliser les eaux d'orages vers les bassins de rétention limitant ainsi les fortes érosions boueuses et la pollution vers les hameaux. Au fil des différentes tranches de travaux, elle fait preuve de son utilité. C'est en partenariat avec les membres de son bureau que le conseil municipal définit chaque année les travaux à entreprendre sur les chemins communaux dits « ruraux ».

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jean-Louis LOURDEAUX
Vice-Président : Jean-Marie DESCOTES
Secrétaire : Gérard JEANDON
Jean BRUNEAUX
Joël COCHE
Claude CONVERT
Michel DOURLAND

Thierry DUBOIS
Thierry GUIBORAT
Guy LOURDEAUX
Ludovic LOURDEAUX
Henry PALBROIS
Didier TALON
Denis VAN GYSEL

Membres de droit : les maires de DORMANS, TROISSY, IGNY-COMBLIZY et LA CHAPELLE MONTHODON

COMITÉ DES FÊTES DE DORMANS

Chaque année, le Comité des Fêtes de Dormans organise un voyage. En juillet 2011, un car s'est rendu pour 3 jours dans le Périgord noir. Tous les participants sont rentrés ravis de cette région magnifique dont la renommée n'est plus à faire.



Le dimanche 13 novembre, le Comité des Fêtes organisait sa traditionnelle bourse aux jouets. Les exposants, les enfants étaient très heureux de leurs ventes.

Les nombreux visiteurs repartaient satisfaits de leurs achats tant en choix, qu'en qualité et en prix.

En mai 2012, le Comité des Fêtes organise un voyage de 4 jours aux Iles Borromées (îles italiennes du Lac Majeur).

MARCHÉ DE NOËL



Joli succès pour le 2^{ème} marché de Noël organisé à la salle des fêtes, tant du point de vue du nombre de visiteurs que de la qualité des exposants.

Merci à Jean-Pierre DERVIN et Mel COSTA pour leur contribution à la réussite de cette manifestation.

Soulignons que la section des mini-toques de la MJC a reversé, comme l'an passé, l'intégralité de la recette de vente de crêpes aux Restos du Coeur.

Coup de chapeau à ces jeunes enfants et à leur encadrement : Daniel ANCIAUX, Daniel VINCENT, Jean-Pierre BENETTI et Jean-Claude LOYAUX.

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale donnera son habituel concert de printemps le samedi 14 avril 2012. C'est l'Harmonie de Dorsten (Allemagne) qui en assurera la deuxième partie.

Devant le franc succès qu'a connu notre premier grand loto au printemps dernier, nous avons décidé de vous en proposer sans tarder une seconde édition qui se déroulera à la salle des fêtes le dimanche 15 avril. La valeur globale des lots est en progression sensible et nous pouvons déjà vous dire que c'est une tablette tactile électronique qui constituera le gros lot. Vous êtes joueur... Réservez dès à présent ce dimanche après-midi et venez tenter votre chance !

L'école de musique accueille toujours ceux qui sont désireux d'apprendre à jouer d'un instrument : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, batterie, piano, chant (classique et variété). Des cours de tambour et de clairon sont proposés gratuitement.



LOTO DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Dimanche 15 avril à 14h00
à la salle des fêtes

Nombreux lots à gagner



**Les cours sont ouverts aux adultes
et enfants à partir de 7 ans.**

**Inscriptions à la salle de musique
35, rue Dumont Belcourt**

**Permanence du directeur le samedi
de 14h00 à 17h00, en période scolaire.**

**Directeur : Grégory VEIGNIE
03.23.69.08.75 ou 06.03.12.74.46**



LES BOUCLES DE LA MARNE

Pour leur 9^{ème} édition, les « Boucles de la Marne », compétition cycliste la plus importante de notre département organisée par l'Union Cycliste de Châlons-en-Champagne, s'élancera de Dormans à 12h dans l'avenue de Paris le dimanche 13 mai 2012.

Au préalable, la présentation des équipes régionales, nationales et même européennes, se fera sur un car podium animation stationné place de l'église.

Après une première boucle de 60 km, les coureurs feront un second passage à Dormans avec un sprint intermédiaire au coeur de notre cité, entre 12h50 et 14h05. Puis le peloton poursuivra sa route dans les coteaux de la Marne, traversera ensuite « la Côte des Blancs » pour une arrivée prévue à Châlons-en-Champagne en fin d'après-midi.

Le peloton sera précédé d'une caravane publicitaire d'une quinzaine de véhicules, au sein de laquelle sera présente notre commune de Dormans. Des panneaux publicitaires, pour la promotion de Dormans, créés pour l'occasion par les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Claude Nicolas Ledoux sous la direction de Mme King, professeur d'arts plastiques, seront en effet affichés sur un des véhicules.

Soyez nombreux, dimanche 13 mai en fin de matinée pour accueillir et applaudir les concurrents de cette épreuve sportive de grande renommée.



JUMELAGE DORMANS DORSTEN

Les 13, 14 et 15 avril 2012, une importante délégation de la ville de Dorsten séjournera dans notre commune.

Sous la conduite de Herr Lambert Lütkenhorst, maire de Dorsten, accompagné d'une partie de son Conseil Municipal, la formation harmonique Blaskmusik Wölfen se produira le samedi 14 avril à la salle des fêtes en seconde partie du traditionnel concert de printemps donné par la Musique Municipale de Dormans à partir de 14h30.

Le soir à 21h, le groupe de variété-rock allemand « CHOPSTIXX » se produira également sur scène. Une occasion pour tout un chacun de découvrir les talents de cette jeune formation.

CONCERT DE PRINTEMPS

Samedi 14 avril à 14h30

Blaskmusik Wölfen
Musique Municipale

A noter également la venue de 34 membres de la DFG (association de notre jumelage côté Allemagne) qui participera aux divers moments de cette journée aux côtés des membres de l'ADD (association dormaniste pour le jumelage avec Dorsten).

CONCERT

Samedi 14 avril à 21h00

CHOPSTIXX
Groupe variété-rock allemand



SPORTING CLUB DE DORMANS

Le 7 janvier dernier, le Sporting Club organisait sa traditionnelle galette des rois pour les jeunes de l'école de foot et leurs parents. C'était l'occasion pour le président Didier LEFÈVRE de présenter ses vœux et de mettre en évidence les derniers aménagements effectués sur le stade Rogert GRELOT :

- filets pare-balls destinés à réduire le nombre de balls qui terminent dans la Marne ; aménagement réalisé grâce à une aide substantielle du Crédit Agricole.
- réfection de l'éclairage sur le terrain d'entraînement de manière à l'améliorer tout en diminuant la consommation électrique (de 12 kW à 5 kW). Ces travaux ont été réalisés avec une aide du café du Marché, de la boucherie FAVEAUX et de Victor et Georges MANAÏA.
- dans un autre ordre d'idée, Carrefour Market a offert les équipements aux jeunes de 17 ans tandis que Dominique PAÏS, le salon de coiffure FM Hair de Port-à-Binson et Jean-Charles MIGNON du Breuil offraient des sweat à toute l'école de foot.



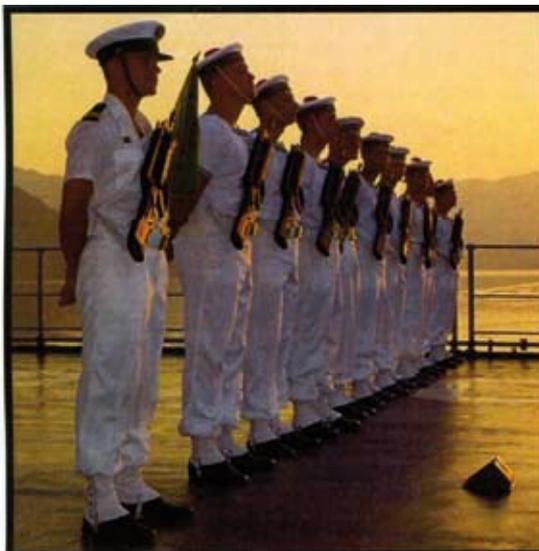
En remerciant également la municipalité pour son aide constante, les sponsors et les commerçants de Dormans, Didier LEFÈVRE exprimait ainsi sa satisfaction de pouvoir mettre en évidence la solidarité qui existe autour de ce club. Solidarité qui s'est encore exprimée le 11 février à la salle des fêtes où 230 personnes avaient répondu à l'invitation à la soirée du foot.

Les traditionnels tournois de l'année :

- samedi 23 juin : tournoi inter-entreprises
- samedi 30 juin : journée de l'école de foot
- dimanche 1er juillet : tournoi senior

Les dirigeants ont également des motifs de satisfaction avec les équipes seniors qui sont en haut de classement de leur groupe respectif et avec l'école de foot, même s'il est de plus en plus difficile de constituer des équipes complètes et motivées tout au long de la saison. Autre motif de satisfaction, cette année 40 des 46 seniors sont issus de cette école.

LA MARINE NATIONALE POURQUOI PAS VOUS ?



www.etremarin.fr

VOUS ETES AGE ENTRE 16
ET MOINS DE 26 ANS.
VOUS SOUHAITEZ VIVRE VOTRE METIER
PLUTOT QUE DE L'EXERCER,
CONCEVOIR, AGIR ET ETRE UTILE.
QUE VOUS SOYEZ DIPLOME OU NON, LA
MARINE NATIONALE PROPOSE CHAQUE
ANNEE ENVIRON 3000 POSTES A POURVOIR
AU TITRE DE NOMBREUX METIERS
(TECHNIQUES MARITIMES, MECANIQUE,
ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE,
TELECOMMUNICATIONS, SECURITE,
PROTECTION, RESTAURATION,
ADMINISTRATION, ETC.)
BAC PRO - BTS SOUS CONVENTION MARINE
EGALEMENT DISPONIBLE

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE
CIRFA MARINE REIMS
BUREAU MARINE
7 BOULEVARD DESAUBEAU
BP1432
51066 REIMS CEDEX
☎ 03 51 42 41 00
cirfa.reims@marine.defense.gouv.fr



COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

Une délégation du Conseil Municipal de Dormans et de la section locale du Souvenir Français a assisté, aux Invalides, aux cérémonies en l'honneur des Sauveteurs nationaux et internationaux, à l'occasion de l'hommage national qui leur a été rendu le 8 octobre dernier. La même délégation a ensuite participé au ravivage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu et procédé au dépôt d'une gerbe sous les voûtes de l'Arc de Triomphe.

Lors de son Assemblée Générale, le comité départemental du Souvenir Français a décidé d'étendre le secteur d'intervention de notre comité local. Déjà fort des cantons de Dormans et Châtillon-sur-Marne, nous exerçons donc maintenant aussi nos activités sur celui de Montmort. Un témoignage de confiance que notre conseil d'administration n'entend pas décevoir.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean-Pierre DROUET

1er Vice-Président : Christian BRUYEN

Trésorière : Marie-Louise TONON

2ème Vice-Président : Jean-Claude ROBERT

Secrétaire : Gérard GOIN

Membres : Martine DUBOIS, Michel COURTEAUX, Frédéric DAUBOCK, Henri MAUREL, Jean-Pierre MOUTAUD, Gérard NIGER, Didier MICHELET et Claude SURIG.

QUELQUES BRÈVES DU MÉMORIAL

TOURISME DE MÉMOIRE

Le 1^{er} octobre 2011, 25 BMW décapotables sont alignées au pied du Mémorial. Leurs occupants ne sont pas insensibles au message porté par notre monument et repartent aux 4 coins de la France plein d'admiration et d'émotion à la suite de leur visite.

Le 6 novembre 2011, 26 motos dont 18 side-car respectent le même alignement puis... le même respect.

Une preuve que promenade et tourisme peuvent aussi être à l'origine d'un témoignage de reconnaissance envers nos aïeux, morts pour la défense de notre Liberté.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

De plus en plus fréquemment, il nous arrive, parfois très tardivement, d'accueillir des touristes en voitures particulières ou même en car, que les panneaux de signalisation routière ont interpellé. Nos remerciements au Conseil Général qui, au travers de ces panneaux, contribue au développement du tourisme de Mémoire.

LE SOUVENIR À SOILLY AUSSI

Si la population se déplace toujours en nombre pour participer à nos manifestations patriotiques au Mémorial ou dans Dormans (Monument aux Morts et cimetières civil et militaire), nous n'en oublions pas pour autant le hameau de Soilly.

Chaque cérémonie est ainsi l'occasion d'un dépôt de gerbe en présence des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des habitants et en particulier de nombreux jeunes enfants. Félicitations à eux.



LE MÉMORIAL DANS LES MÉDIAS

Le Mémorial de plus en plus souvent mis à l'honneur par les médias.

Le 10 novembre, c'est sur les ondes de France-Bleu Champagne que l'on s'intéressait au site.

Le 11 novembre, c'est la presse écrite qui relatait le dépôt de gerbe du Président de la République et le dévoilement de la plaque « Patrimoine du XXe siècle ».

Le 23 novembre, « Ici et pas ailleurs » sur France 3 présentait Dormans et son incontournable Mémorial.

Des coups de projecteur qui nous permettent d'augurer d'une belle couverture de presse à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, de 1914 à 1918.

OUVERTURE AU PUBLIC

Après avoir accueilli plus de 17.000 visiteurs de tous les continents l'an passé, l'association en charge d'animer le site se mobilise déjà pour l'ouverture 2012, après avoir enregistré, en 2011, les meilleurs chiffres de fréquentation du site. Sous la présidence de Jean-Claude ROBERT, les bénévoles placés sous la responsabilité de Gérard NIGER, ont défini le planning de gardiennage d'avril à novembre.

Une réunion conduite dans un climat chaleureux, convivial et bon enfant qui n'est certainement pas étranger au nombre grandissant de gardiennes et gardiens volontaires. Ainsi, pour la saison 2012, on ne compte déjà pas moins de 20 personnes mobilisées, dont 8 femmes. Tous ont bien l'intention d'offrir à nos visiteurs un moment intense et enrichissant, au fil de la découverte du monument et de ses 2 espaces muséographiques.

NOS GARDIENS 2012

Mmes Irène DUBARD, Martine DUBOIS, Monique DUJARIER, Suzette KOWAL, Isabelle MICHELET, Nicole NIGER, Marie-Louise TONON et Huguette VANWAESBERGE.

Mrs Jean-Pierre BOURGEOIS, Michel COURTEAUX, Frédéric DAUBOCK, Jean-Pierre DROUET, Gérard GOIN, Jean-Pierre MOUTAUD, Didier MICHELET, Gérard NIGER, Jean-Claude ROBERT, Claude SURIG, André VANWAESBERGE et Denis VAN GYSEL.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Mémorial est ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 11 novembre.

Du lundi au samedi de 14h00 à 18h00.
Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.

LE MÉMORIAL INSCRIT AU PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE

Le 11 novembre dernier, le traditionnel dépôt de gerbe du Président de la République, en présence du Commissaire en Chef de la Marine, Bernard ABBO, de son état-major particulier, fut l'occasion d'une cérémonie particulière.

Le moment avait en effet été choisi pour dévoiler la plaque marquant l'inscription du monument au « Patrimoine du XX^e siècle », label décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce sont notre Sous-Préfet, Gilles GIULIANI et notre Député, Philippe MARTIN, tous deux fidèles des lieux, qui eurent l'honneur d'officier pour ce moment fort, puisqu'il témoigne de la valeur architecturale de cette construction. Rappelons que les artisans de ce chef-d'œuvre furent notamment Alexandre MARCEL et Georges CLOSSON (architectes), Firmin MICHELET (sculpteur) et Charles LORIN (peintre-verrier).



Dans son allocution, le Maire indiqua que la cérémonie était placée sous le haut parrainage du Comte Philippe de LA ROCHEFOUCAULD, arrière petit fils de la Duchesse d'Estissac, à l'origine de la Fondation qui permit d'ériger ce monument national dans notre cité.

Si le comte était lui aussi retenu par la commémoration de l'Armistice dans la commune dont il est le maire, il avait tenu à adresser une chaleureuse lettre de confiance et d'encouragement vers la Municipalité et les bénévoles oeuvrant sur le site (à lire dans un prochain bulletin).

Le label ne confère pas de contraintes particulières à la commune en tant que propriétaire des lieux et constitue un excellent vecteur de promotion auprès du grand public, en même temps qu'il légitimise les efforts de préservation entrepris depuis quelques années, au fil du vieillissement de la construction.

HISTOIRE DU PONT DE DORMANS

A la suite de l'article portant sur la composition de nos armoiries, voici, brièvement présentée, l'histoire du pont de Dormans, qui nous est contée par **Claude Demarque**. Passionné d'histoire locale, il nous offre un beau voyage dans le temps pour redécouvrir le passé de notre commune.

Au fil des numéros, ainsi présentée au travers de multiples aspects, l'histoire de Dormans réveille des souvenirs, invite à la réflexion et échappe d'évidence à la banalité.

Du 9^{ème} siècle à aujourd'hui, le pont a toujours joué un rôle primordial pour la circulation. Guerres et travaux en ont interrompu l'usage à maintes reprises, mettant ainsi en évidence l'importance de cet ouvrage pour notre cité.

QUELQUES ÉPISODES MARQUANTS DE SON HISTOIRE

Le premier pont, en bois, posé sur des piles de pierres, est construit au 9^{ème} siècle, à l'époque de Charlemagne. Il sera détruit en 1575, juste avant la célèbre bataille de Dormans opposant ligueurs et protestants. Au cours des combats contre les huguenots, on se souviendra que c'est dans notre région que le Duc de Guise, à la tête de la ligue des catholiques, reçut une blessure au visage qui fut à l'origine de son surnom d'Henri le Balafré.

A la suite de cette destruction, seul un bac permettra d'assurer la traversée de la Marne.

En 1791, des doléances écrites témoignent de la volonté de la population de voir ce pont reconstruit, mais on est encore loin de l'aboutissement positif de cette demande.

En effet, si on sait qu'en 1815 le sous-préfet, Monsieur de Pleurre, vint à Dormans faire la promesse de s'occuper du dossier, ce n'est qu'en 1832 que le roi Louis-Philippe signera le décret ordonnant les travaux.

Ces 3 siècles sans cet ouvrage ont forcément eu un impact des plus négatifs sur l'essor et le développement de notre territoire.

Quelques années plus tard, en 1849, le chemin de fer arrive et les ingénieurs de la Compagnie de Paris à Strasbourg doivent à nouveau procéder à la démolition de l'ouvrage pour en reconstruire un nouveau enjambant à la fois rivière et ligne de chemin de fer.

Le pont présente alors une ouverture de 65 m et c'est Eugénie de Montijo, comtesse espagnole, qui inaugurerà cette ligne ferroviaire à Epernay le 21 août 1849. Précisons qu'en épousant Napoléon III en 1853, elle deviendra l'impératrice Eugénie, et ce jusqu'en 1870, à la capitulation de la France face à la Prusse.

dans les années 1900

Une photo prise depuis la berge droite qui montre le pont tel qu'il fut reconstruit, avec le passage du chemin de fer en dessous.

A remarquer, les inscriptions sur les piliers :

«Il est interdit de trotter sur le pont»

« limitation des chargements »





un peu plus tard en 1910

*Sur le perron de l'habitation, la famille Dumay qui, à l'époque, fabriquait des corsets.
(Madame Dumay était la grand-mère paternelle d'Henri Dumay,
saxophoniste de la Musique Municipale de Dormans)*



1918 - Lors de la 2ème bataille de la Marne, le pont est détruit, sur ordre du Général Féraud, pour empêcher le passage des troupes allemandes



1918 - Il sera immédiatement remplacé par un pont suspendu, construit par le Génie militaire

1918 - Ce pont du Génie, vu de la Marne en aval, photographié depuis la berge droite





1931 - À nouveau, la reconstruction d'un pont est entreprise, toujours sur le principe du pont suspendu, photographié là encore depuis la culée rive droite, côté Aisne



1940 - Le pont est à nouveau détruit pour les mêmes raisons qu'en 1918. Il est remplacé par une passerelle provisoire en bois partant du terrain du club de football pour aboutir sur l'actuelle place Léon-Bourgeois. On franchissait la Marne par cette passerelle puis la voie ferrée par un passage à niveau gardé. En arrière-plan, le clocher de l'église, lui aussi en réfection.



1949 - C'est la construction de l'ouvrage tel qu'on le connaît aujourd'hui. On aperçoit à droite l'échafaudage pour la construction de deux piliers côté Dormans, et au second plan, la passerelle en bois toujours en usage.

19 octobre 1949 - Les travaux ont été lancés sous la direction de Mr Vauthier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Châlons-sur-Marne. Le tablier et les câbles du pont sont installés par l'entreprise Sieber de Sarrebruck et le génie civil par l'entreprise S.A.C.I.T.A. de Paris.





23 août 1953 - Le pont enjambe à nouveau la Marne et passe à environ 5 m au-dessus de la voie ferrée. Après 4 ans de travaux, il peut être enfin inauguré.

CIRCULATION ROUTIÈRE, FLUVIALE ET FERROVIAIRE

Si le pont est un acteur privilégié de l'accentuation du transport routier, il a également assisté, au milieu du 19^{ème} siècle, à l'essor de la navigation fluviale.

La construction de barrages et d'écluses a en effet rendu la rivière navigable, permettant ainsi le passage de chalands transportant du bois, du vin et diverses marchandises.

Remplaçant le flottage, ces chalands sont alors tractés par des hommes et des chevaux sur les chemins de halage. Mais dès le début du 20^{ème} siècle, la traction se fera par de puissants remorqueurs à vapeur tirant des péniches de fort tonnage.

Parallèlement à ce mode de transport, la ligne de voie ferrée Paris-Strasbourg, section de Meaux à Epernay, était en fonction depuis 1849 avec des trains à vapeur. En 1961, cette ligne sera électrifiée et ce sera l'apparition des premières locomotives électriques.



1901 - Chevaux tractant un chaland passant aux abords de l'île Madeleine

1925 - Remorqueur à vapeur tractant un chaland que l'on distingue sous le pont du Génie



UN PEU DE TECHNIQUE

La portée totale de l'ouvrage actuel est de 82 m entre les culées. Sa largeur est de 8,40 m. Son tablier est fait d'acier supportant une dalle en béton armé.

C'est un pont suspendu par 8 câbles d'acier de 6 cm de section, solidement amarrés aux rives par des blocs de béton. 4 pylônes en béton armé, de 13 m de hauteur, surmontent les culées et soutiennent ces câbles. L'ouvrage a consommé près de 360 tonnes d'acier, 1.800 m³ de béton, 500 m³ de maçonnerie et a nécessité plus de 4.000 m³ de terrassement.



1981 - La rupture d'un câble amène le remplacement de tous les câbles (jugés trop peu résistants) et nécessite ainsi la fermeture du pont à la circulation durant 6 mois.

2002 - De nouveaux désordres obligent cette fois une fermeture de 8 mois pour des travaux plus importants :

- Réfection du tablier et en particulier de la dalle de roulement
- Changement des suspentes (les barres d'acier verticales)
- Rénovation des 4 pylônes constitutifs des 2 portiques en béton aux extrémités du pont
- Modification des massifs d'ancrage
- Remise en peinture en conservant les couleurs d'origine
- Eclairage de l'ouvrage

LES TRAVAUX SUR LES PONTS DE NOTRE CANTON

Depuis 2001, le Conseil Général a entrepris la réfection de nombreux ponts dans le canton, dont l'état pouvait faire craindre à terme l'interdiction de passage à certains véhicules.

Ont ainsi fait l'objet de lourds travaux, ayant généré quelques déviations temporaires et malheureusement nécessaires, les ouvrages suivants :

- le pont de la Semoigne, sur la RD980 dans Verneuil
- le pont de la Marne, sur la RD18E1 dans Dormans
- le pont du Surmelin, sur la RD23 dans Le Breuil
- le pont de la Marne, sur la RD601 entre Oeuilly et Reuil
- le pont de la Marne, sur la RD 980 entre Try et Verneuil

VOTE PAR PROCURATION

Elections présidentielles les 22 avril et 06 mai 2012

Elections législatives les 10 et 17 juin 2012

PRINCIPE : Si vous êtes empêchés pour cause de congés, état de santé ou autre, vous pouvez vous faire représenter par un autre électeur.

COMMENT : Se rendre à la Gendarmerie muni d'une pièce d'identité. Il est vivement recommandé de ne pas s'y prendre au dernier moment.

CONDITIONS : Le mandataire (personne désignée pour voter) doit être inscrit dans la même commune et ne doit pas avoir reçu d'autre procuration.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Nos meilleurs voeux de bienvenue à...

29 septembre 2011 : Hugo PAGEOT

07 novembre 2011 : Jules BRIAND

10 février : Timéo BECKER

06 octobre 2011 : Mathilde MARCHERAS

27 décembre 2011 : Prune DUPONT

10 février : Laura MANCEAU

10 octobre 2011 : Quentin VINET

13 janvier : Noam BERTHELOT

14 mars : Héloïse HUTTINOT

20 octobre 2011 : Tya VERGNIER

16 janvier : Romane DOURLAND

25 mars : Gabriel SOUILLOT

28 octobre 2011 : Ilona DUVERGER

19 janvier : Aaron HIMMESOETE

28 mars : Andgel LESAGE

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux proches de...

29 octobre 2011 : Claude FERNANDES

25 janvier : Pierre LE COSSEC

01 novembre 2011 : Rachel MARCUCCI

30 janvier : Alice CHÂTELAIN veuve GUIBORAT

02 décembre 2011 : Roger LALLEMENT

13 février : Andrée PLOIX veuve LOUIS

04 décembre 2011 : William SAQUET

02 mars : Jacques LOYAUX

26 décembre 2011 : Jean-Marie PARENT

18 mars : Bernadette HUTTINOT épouse SAVART

04 janvier : Guy BEAUFUMÉ

18 mars : Germaine TREPIN veuve LIMOUSIN

12 janvier : Marguerite MOTTÉ

20 janvier : Daniel DELIÈRE

AGENDA

• AVRIL 2012

01 au 15 avril

21ème SALON DE PRINTEMPS

Cercle Historique et Culturel Dormaniste.....Moulin d'en Haut

samedi 14 avril

CONCERT DE PRINTEMPS

Musique Municipale..... Salle des Fêtes

dimanche 15 avril

LOTO DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Musique Municipale..... Salle des Fêtes

JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Les Musicales de Dormans.....Château

dimanche 22 avril

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES Salle des Fêtes

28 et 29 avril

MARCHÉ AUX FLEURS

Comité de Fleurissement.....Château

samedi 28 avril

CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE

La Vandoise..... Étang du Château

SOIRÉE FEST NOZ

Les Musicales de Dormans..... Salle des Fêtes

• MAI 2012

dimanche 06 mai

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLESSalle des Fêtes

mardi 08 mai

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVESMonuments aux Morts

12 au 14 mai

FÊTE PATRONALE DE VASSIEUX

Amicale des Jeunes de Vassieux Vassieux

dimanche 13 mai

«LES BOUCLES DE LA MARNE»

Union Cycliste de Châlons-en-Champagne.....RD3 - Place de l'Église

LES BOUCLES DE LA MARNE

Dimanche 13 mai

Départ de l'avenue de Paris à 12h.

Second passage au centre ville
entre 12h50 et 14h05

FESTIVAL DE MUSIQUE

Samedi 30 juin

Festi'Vallée

A partir de 15h animations diverses.

De 18h à 20h : scène ouverte

A partir de 20h : concerts

Entrée libre

Nouvelle date
pour le loto organisé
par le Comité des Fêtes
de Vassieux

Samedi 10 novembre

PROCHAINES RÉUNIONS GÉNÉALOGIE

Vendredi 04 mai et vendredi 02 novembre 2012 en mairie de 14h30 à 17h00

Dormans info N°12
magazine AVRIL 2012

Directeur de publication : Christian Bruyen

Comité de rédaction : Michel Courteaux - Christine Galopecau de Almeida - Gérard Goin

Pascaline Léger - Jean-Luc Taratuta

Réalisation technique : Hélène Borg

Impression : Le Réveil de la Marne - Epernay

Ont collaboré à ce numéro : Claude Chaloin - Nadine Cuisinier - Claude Demarque - Monique Dujarier

Lucien Galley - Valérie Litoux - Marine Nationale - Gérard Niger - Fabrice Rime - SNCF - Valérie Valici

Crédit photos : Conseil Général de la Marne - Claude Demarque - Commune de Dormans

